



Tel. : 09.53.88.20.87



Code : PRAP MAC 004A **PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE – MAC PRAP 2S**

Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.

Objectifs de la Formation : Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes à la santé susceptible d'être encourues.
Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Public concerné : Membres du personnel soignant et aides-soignants du milieu hospitalier ou EHPAD.

Niveau d'admission : Toute personne titulaire du certificat Acteur PRAP 2S de l'INRS

Lieu : Dans l'entreprise

Durée : 7 heures.

Nombre de participants : De 4 à 10 participants maximum certifiées acteur PRAP.

Méthode pédagogique : Exposés, vidéo, travaux de groupe, exercices pratiques, etc.

Evaluation : Evaluation certificative

Validation : Certificat d'Acteur PRAP.

PROGRAMME

THEORIE

Retour d'expériences

- Les enjeux de la démarche PRAP
- Se situer dans le dispositif PRAP
- Les Facteurs de risques et de sollicitation
- L'analyse des déterminants
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Actualisation des compétences

- La place de l'activité physique dans l'activité du travail
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil Locomoteur et leurs conséquences sur la santé
- Les aides techniques à la manutention.

PRATIQUE

Retour d'expériences et partage d'informations

- Présentation des points forts de l'expérience des participants
- Echanges sur les axes d'amélioration identifiés
- Présentation des principaux risques liés à l'activité professionnelle

Echanges de pratiques

- Observation et analyse de situations de travail
- Participation la maîtrise du risque
- Les aides techniques spécifiques PRAP 2S
- La relation aidé / aidant
- Principes de sécurité physique et d'économie d'effort spécifiques à chaque activité